Envoyé en préfecture le 03/05/2024 Reçu en préfecture le 03/05/2024

Publié le

ID: 056-215600321-20240503-CM_2024_038-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE CAMPENEAC

Séance du 2 Mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux mai à vingt heures douze, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation: 26 avril 2024.

<u>Présents</u>: RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - JUGEL Steven - MAHIEUX Jérémy - GRANDVALLET Chantal - PICARD Laurence - DENIS Stéphane.

<u>Absents excusés</u>: WHITE Cécile ayant donné pouvoir à Steven JUGEL – MORIN-DIEGO Isabelle ayant donné pouvoir à Chantal LARGEAU - DELOURME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à PICARD Laurence.

Excusée sans pouvoir : ARGENTE Luce

Secrétaire de séance : Jérémy MAHIEUX.

Nombre de conseillers :

En exercice: 19 Présents: 15 Votants: 18

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2024/38

Objet: Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 4 Avril 2024.

Madame Le Maire rappelle aux Conseillers municipaux que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 Avril 2024 leur a été transmis avec l'envoi de la convocation du présent Conseil municipal.

Le Conseil municipal procède à un vote dont les résultats sont les suivants :

Présents: 14

Pour : 18

Majorité absolue : 10

Votants: 18

Contre: 0

Suffrages exprimés: 18

Abstention: 0

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 Avril 2024.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE,

Maire.

Monsieur Jérémy MAHIEUX, Secrétaire de séance.

7 lidy